

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE
Ecole Maternelle de L'Ecancière – Eymeux
Jeudi 17 octobre 2019 à 19h30**

**Inspection
éducation
nationale
Pays de
Romans**

**Ecole Maternelle de
L'Ecancière**

04 75 48 86 23

Ce.0261217g@ac-
grenoble.fr

Membres présents

Membres de droits (ont le droit de prendre part au vote)

Mmes Carole Lapalancy et Sandrine Sarret et M. Mickaël Dideron - Représentants de parents d'élèves,
M. Laurent Foriel - Conseiller municipal de La Baume d'Hostun - Président du Syndicat Intercommunal de L'Ecancière,
Mme Jeanine Charrasson - Adjointe au maire d'Eymeux,
Mmes Claire Espinas, Estelle Lavendomme, Nathalie Koussens - Enseignantes,

Membres invités (assistent avec voix consultative)

Mme Céline Acton - Adjointe au maire de Jaillans - Membre du Comité syndical,
Mme Marion Pelloux-Prayer, - Adjointe au Maire de La Baume d'Hostun - Membre du Comité syndical,
Mmes Marion Grillère et Marylène Clot - Représentantes de parents d'élèves.

Membres excusés

M. Stéphane Thon - Adjoint au Maire d'Eymeux - Vice-Président du Syndicat Intercommunal de L'Ecancière,
Mme Isabelle Robert - Maire de Jaillans,
M. Manuel Guilhermet - Maire de La Baume d'Hostun,
Mme Lucie Ginot - Conseillère municipale d'Eymeux - Membre du Comité syndical,
M. Anthony Uzel - Adjoint au maire de Beauregard-Baret - Membre du Comité syndical,
Mmes Colette Pétrou, Elodie Martin, Annie Meunier, Lucie Peysson et Armelle Millon - ATSEM,
Mme Myriam Maoui - enseignante,
Mme Magali Allafort-Duverger - IEN du Pays de Romans.

Secrétaire de séance désigné : Carole Lapalancy

Les horaires

Ce jour, le conseil d'école est réuni en séance extraordinaire afin de valider les horaires qui seront appliqués à la rentrée de septembre 2020.

Le SIE propose aux membres du conseil les horaires suivants : 8h30-11h30 / 13h30-16h30. Ces horaires sont proposés car le nombre d'enfants mangeant à la cantine est en constante augmentation.

La capacité d'accueil est de 52 places. En cette fin du mois d'octobre, les effectifs atteignent déjà plusieurs fois par semaine ce seuil fatidique. Il est donc proposé d'augmenter la plage horaire de la pause méridienne afin que 2 services puissent être organisés : les PS mangeront tous au premier service et iront se coucher après le repas ; les MS mangeront au second service.

Par vote à main levée, le Conseil d'école décide ce jour, à l'unanimité, les horaires suivants : 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Le prochain Conseil d'école aura lieu jeudi 7 novembre à 19h.

Carole lapalancy
Secrétaire de séance



Nathalie Koussens
Directrice



Ecole Maternelle Intercommunale
173, chemin des trois communes
Hameau de l'Ecancière
26730 EYMEUX
Tél. 04 75 48 86 23